

VILLAGES DE JOIE

Mars 2024 / n° 268

DOSSIER

LES DROITS DE L'ENFANT : UNE BOUSSOLE AU CŒUR DES CRISES



L'ÉDITO D'ENZO

« L'hiver dernier, j'ai eu la chance d'aller au ski avec mon éducateur familial, mon frère et ma sœur ! »

GRÂCE À VOUS

Les mêmes chances que les autres pour étudier

PARCOURS

De l'attention, de la bienveillance, de l'humanité



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« Je m'appelle Enzo* et j'ai 11 ans (12 en mai !). J'habite au village SOS du Lion-D'angers depuis quelques années avec mon frère, ma sœur et une autre fratrie. Ce que j'apprécie le plus ici, ce sont les activités organisées lors des fêtes, que ce soit à Noël, à Halloween ou à d'autres occasions spéciales.

D'ailleurs, l'hiver dernier, pendant les fêtes, j'ai eu la chance d'aller au ski avec mon éducateur familial, mon frère et ma sœur. C'était la deuxième fois que je parlais skier !

J'aime de nombreux sports : le handball, l'équitation, le foot, la natation... et j'ai de la chance, car en plus de mes entraînements de handball tous les mercredis, il y a beaucoup d'activités autour de l'équitation dans mon

village. Récemment, j'ai aussi eu l'opportunité incroyable d'être sélectionné comme ramasseur de balles lors d'un match de l'équipe de foot de notre ville. C'était une expérience formidable de pouvoir observer les joueurs de près et de vivre l'excitation du terrain.

À l'école, même si je ne suis pas un as en maths, j'adore ça. Les calculs m'amuse et j'aime relever les défis. En dehors des cours et de mes activités sportives, je m'évade en lisant les aventures hilarantes de *Mortelle Adèle*. Cette BD raconte la vie d'une fille qui fait plein de bêtises, et chaque histoire me fait éclater de rire. »

* Par souci de confidentialité, le prénom de l'enfant a été changé.

ACTUS

VESOS CIDE : LES DROITS DE L'ENFANT CÉLÉBRÉS DANS CHAQUE VILLAGE

Chaque année, les équipes de SOS Villages d'Enfants célèbrent la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) au cours d'une journée festive et participative : le VESOS CIDE.

L'édition 2023, qui a eu lieu fin octobre, a été riche en émotions, découvertes et partages : matchs de foot, courses d'orientation sur les droits de l'enfant, visionnage de montages vidéo des projets réalisés ces dernières années par les villages SOS, parcours d'énigmes... Au travers de ces festivités, un coup de projecteur particulier a été mis sur les articles 12 et 13 de la convention, qui portent sur la participation des jeunes et des enfants, un sujet au cœur des préoccupations de l'association. D'ailleurs, l'Espace national de consultation des jeunes (ENCJ) de SOS Villages d'Enfants, composé d'un jeune représentant élu de chaque

établissement âgé d'au moins 14 ans, s'est beaucoup impliqué pour mobiliser, en amont et lors de l'événement, tous les enfants, en lien avec les équipes des villages SOS. Un engagement déterminant qui a décuplé la joie, l'énergie et le sens de cette journée. Les enfants attendent avec impatience l'édition 2024 ! ■

ENFANTS ET JEUNES GUIDENT DES PARLEMENTAIRES SUR LE NUMÉRIQUE

Le 21 novembre dernier, la Dynamique pour les droits des enfants (DCAA) – collectif de plaidoyer fondé et coordonné par l'association SOS Villages d'Enfants, œuvrant pour les droits des enfants en France et à l'international – et une quarantaine d'enfants de son réseau ont été conviés à l'Assemblée nationale à l'occasion de la Semaine des droits de l'Enfant, organisée par la Délégation parlementaire aux droits des Enfants.

Les jeunes, dont quatre du Comité jeunes de SOS Villages d'Enfants (voir aussi infra), étaient invités à partager avec Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, Charlotte Caubel, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'enfance, et Perrine Goulet, présidente de la Délégation parlementaire aux droits des enfants, leurs expériences et leurs avis sur le thème du numérique. Ils étaient répartis en trois groupes afin de débattre, restituer et faire des recommandations sur les sujets suivants : *Fake news et intelligence artificielle : comment distinguer le vrai du faux ?* ; *Prévention de l'exposition excessive aux écrans et*



des comportements à risque des enfants et adolescents ; Protéger des risques du numérique tout en conservant la liberté d'expression des enfants et les avantages d'utilisation du numérique.

Plutôt séduits par la démarche participative de cette délégation parlementaire, les jeunes ont néanmoins plaidé pour être associés de manière pérenne et non ponctuelle à ses travaux, afin que la participation s'ancre réellement dans les processus d'élaboration des lois. ■

TE PROTÉGER CONTRE LES VIOLENCES, C'EST NOTRE PROMESSE

Tel est le titre d'un nouveau livret conçu par SOS Villages d'Enfants pour sensibiliser les enfants accueillis par l'association à la question des violences. Son originalité ? Il a été élaboré par huit enfants et les équipes des villages d'enfants SOS de Marseille, Carros, Digne-les-Bains et Besse-sur-Issole, avec l'accompagnement de Véronique Dimicoli, spécialiste des droits de l'enfant. Agrémenté d'illustrations réalisées par la talentueuse dessinatrice Yulsö, ce livret repose sur l'histoire d'une fratrie telle que l'ont imaginée les enfants qui ont participé au projet : quatre frères et sœurs partagent leurs expériences des violences et l'impact qu'elles ont sur eux. Chaque récit se conclut par des conseils à celles et ceux qui pourraient se retrouver dans une situation similaire. Le livret présente divers moyens par lesquels les



© DR

enfants peuvent se confier s'ils sont cibles, témoins ou initiateurs de violences. Parmi les messages clés figurent des rappels importants : « Si on te fait du mal, ce n'est pas toi qui es responsable », « Il n'y a pas de secret quand il y a danger pour un enfant », « Si on laisse la violence s'installer, elle ne fait que grandir ». Un événement organisé au village d'enfants SOS de Marseille a permis à Isabelle Moret, directrice générale de SOS Villages d'Enfants, de remercier chaleureusement les enfants et les jeunes pour leur participation à la création de ce livret. C'était également l'occasion pour elle de présenter le livret aux autres enfants, jeunes et professionnels présents, avant de l'adresser à tous les autres villages d'enfants SOS de l'hexagone. ■

SOURIRES DES VILLAGES

MADAGASCAR

Au village d'enfants SOS d'Antsirabé, à Madagascar, **Hajo**, 17 ans, tout comme **Eriga**, 16 ans, et leurs camarades ont aidé, avec enthousiasme, les ouvriers à terminer le nivellement du terrain de football en construction juste à côté du village. Ils peuvent enfin pratiquer quotidiennement leur sport préféré et donner toutes ses chances à l'équipe officielle de foot qu'ils ont créée. Un spectacle joyeux pour les plus grands comme les plus jeunes, à l'instar de **Tanjonag**, une fillette de 9 ans, infatigable supportrice.

TOGO

Le jeune **Édouard**, et les autres enfants du village d'enfants SOS de Kara, au Togo, ne cessent de parler d'une rencontre inédite. Alors qu'ils s'amusaient sur leur terrain de jeu, au cœur du village, des visiteurs se sont présentés de manière impromptue : une chèvre et ses trois adorables cabris, l'une broutant, les autres tétant, les quatre tout à fait à leur aise auprès de leurs jeunes hôtes émerveillés devant tant de douceur.

FRANCE

Le Comité jeunes, qui regroupe des jeunes accueillis ou anciennement

accueillis chez SOS Villages d'Enfants pour favoriser leur participation aux décisions qui les concernent, s'est réuni au cours d'un week-end convivial et ambitieux. Après avoir mieux fait connaissance lors d'activités ludiques variées, 16 jeunes ont été formés aux droits de l'enfant, puis se sont préparés pour une importante rencontre avec les membres de la Délégation parlementaire aux droits des enfants, qui a eu lieu le 21 novembre dernier (voir aussi supra). « Une expérience tellement incroyable ! », selon **Alma**, « super motivante » pour **Corentin**, et « qui donne de l'espoir », a complété **Soazig**.



© DR

LES DROITS DE L'ENFANT : UNE BOUSSOLE AU CŒUR DES CRISES

Séismes, conflits armés, sécheresse, terrorisme... de nombreux pays connaissent des crises majeures dont les conséquences peuvent être dévastatrices pour les enfants qui en sont victimes : exploitation, violences, déscolarisation... Afin de répondre à cette dure réalité, les interventions de SOS Villages d'Enfants se distinguent par leur approche globale centrée sur les droits de l'enfant.

« **T**u as le droit d'avoir un nom, une nationalité et une identité. Tu as le droit d'être protégé de la violence, de l'exploitation ou des discriminations. Tu as le droit d'être soigné, d'aller à l'école, celui de jouer;

le droit de t'exprimer, d'être écouté. Et tu as le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé. » Voilà ce que dit, en substance, la Convention internationale des droits de l'enfant à chaque enfant de cette planète. Un texte important, aujourd'hui ratifié par

197 États, qui met en avant quatre principes fondamentaux : le droit de vivre, la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant et le respect des opinions des mineurs. Des évidences, pensez-vous ? L'application de ces droits ne va pourtant pas toujours de soi, particulièrement dans les pays en crise. Conflits territoriaux, tremblements de terre, terrorisme, sécheresse, effondrement économique... autant d'événements dramatiques, ponctuels ou durables, dont les enfants sont les premières victimes.

« Ce qu'on appelle l'approche par les droits de l'enfant est la boussole de l'intervention de SOS Villages d'Enfants partout dans le monde, explique Leslie Goldlust, directrice des programmes internationaux de l'association. Concrètement, cela signifie qu'en cas de crise humanitaire, sociale, armée, que l'on soit dans le cadre de l'urgence, du développement ou de la reconstruction, les droits des enfants restent les mêmes et ne peuvent leur être ôtés. » Or, en temps de crise, les enfants restent les plus vulnérables et les interventions humanitaires visent principalement à répondre rapidement aux besoins les plus urgents des populations affectées (soins, aide alimentaire, abris...). Il n'est bien sûr pas question d'opposer les uns aux autres, « mais il faut répondre aux besoins fondamentaux des enfants, en gardant en tête cette approche par les droits », précise Florine Pruchon, responsable du Pôle plaidoyer chez SOS Villages d'Enfants.

C'est pour cela que l'association allie au quotidien l'action de terrain et la contribution au débat public grâce au plaidoyer. Derrière le terme « plaidoyer » se cachent toutes les manières de défendre la cause des enfants et des jeunes accueillis en protection de l'enfance, en France et dans le monde. Cela regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation, les études, les rapports d'expertise, les recommandations... que mène et formule l'association en direction des décideurs politiques et du grand public. L'objectif est de peser sur les décisions en matière de protection des enfants, car « personne ne s'oppose frontalement aux droits des enfants, mais ce n'est pas non plus "la" priorité des décideurs. C'est grâce au travail de plaidoyer

que le secteur associatif mène depuis de nombreuses années que la question est de plus en plus intégrée dans les textes de loi », complète Florine Pruchon.

SOS Villages d'Enfants France a fait partie, dès 2014, des membres fondateurs du Groupe Enfance, un collectif aujourd'hui reconnu, qui rassemble 18 ONG engagées dans la défense des droits de l'enfant à l'international. Ainsi, le 23 novembre dernier, le collectif organisait à l'Assemblée nationale un colloque intitulé Les droits de l'enfant dans les contextes de crise, avec des interventions de représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, de l'Agence française de développement et de l'Unicef. À cette occasion, Kamila et Oleksandr, deux jeunes Ukrainiens réfugiés et accueillis par les équipes de notre Programme de renforcement des familles, situé dans le département du Nord, ont témoigné de la fragilité de ces droits. « Avec la guerre, presque tous ont été bafoués, a expliqué Oleksandr, 15 ans. Mes droits à l'éducation ont été abandonnés puisque je ne pouvais pas aller à l'école, je ne pouvais même pas étudier à distance, car nous n'avions pas d'électricité ni de connexion WiFi. » La nourriture était évidemment restreinte et les médicaments de première nécessité manquaient, car réservés aux militaires. Kamila s'est, elle, réjouie d'avoir, grâce à sa famille d'accueil soutenue par SOS Villages d'Enfants, « la possibilité de recevoir une éducation sur un pied d'égalité avec les enfants français, de bénéficier de soins médicaux complets et gratuits ».

TERRAINS D'EXPERTISE

L'engagement de SOS Villages d'Enfants se concrétise sur le terrain à travers différents programmes d'accompagnement conçus pour répondre, dans la durée, aux situations de crise. Présente dans 137 pays et territoires dans le monde, SOS Villages d'Enfants est concernée par la plupart de celles qui touchent la planète. L'association française apporte plus spécifiquement son aide (à la fois financière et de suivi/évaluation de ces programmes) à une dizaine de pays, principalement situés en Afrique de l'Ouest, mais également en Haïti, en Arménie et à Madagascar.

« Dans un pays comme le nôtre, le premier et le plus important des droits des enfants à assurer, c'est celui de survivre. Ensuite, il nous faut préserver les enfants d'être mis au travail, leur permettre de se soigner, d'aller à l'école... Mais tous ces droits sont intimement liés les uns aux autres », souligne Bouzoue Bazongo, coordinateur de la prise en charge alternative à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, l'instabilité sociopolitique est intense

depuis 2015. Les coups d'État se sont multipliés et les actions terroristes de djihadistes sont régulières, particulièrement dans la région du Sahel. *« Ce contexte sécuritaire nous a conduits à créer une Maison d'accueil d'urgence en avril 2022, poursuit Bouzoue Bazongo. Elle peut accueillir simultanément jusqu'à huit enfants abandonnés, victimes de traite, dont on a perdu la trace des parents, ou encore des fugueurs... Leurs profils sont donc différents de ceux habituellement accueillis au village SOS. »* Une éducatrice familiale, un psychologue, une assistante sociale et un éducateur travaillent ensemble au sein de cette maison. Ils sont en lien avec les autorités locales, le juge des enfants et la gendarmerie, pour trouver, ensemble et en six mois, une solution d'hé-



Une étape essentielle pour que les enfants ne soient pas contraints de travailler est qu'ils reprennent le chemin de l'école.

bergement pérenne pour chacun. Dans le meilleur des cas, les parents ou des membres de leur famille sont retrouvés. *« Mais lorsqu'il s'agit de parents éloignés, ceux-ci voient souvent ces enfants comme des bouches de plus à nourrir, regrette Bouzoue Bazongo. Notre rôle est alors de les orienter vers les structures d'État qui peuvent les aider, mais aussi de les former à la responsabilité parentale et de les aider à développer des activités génératrices de nouveaux revenus. »*

Permettre aux familles d'avoir une autonomie financière, c'est aussi l'un des buts du programme ARPEJ, cofinancé par l'Agence française de développement. ARPEJ, Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse, a été lancé en 2021 en Côte d'Ivoire, au Togo et au Burkina Faso. *« Ce programme cible les zones où se trouvent les familles les plus vulnérables, notamment des mères isolées, au pouvoir d'achat très faible. Quelque 70 familles, soit plus de 300 enfants, bénéficient d'ARPEJ chez nous »,* détaille Mariette Kanguembega, coordinatrice

du programme à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso.

Bon nombre de ces familles très pauvres hébergent des proches – parfois même des inconnus – qui ont fui les zones où se multiplient les attaques terroristes. C'est le cas d'Alizetta, 60 ans, qui vit avec ses sept enfants et petits-enfants dans une maisonnette de tôle. Il y a plus d'un an, elle a accueilli sa fille et ses trois enfants déplacés. *« ARPEJ a développé un soutien d'urgence pour répondre à ce type de situations, ajoute Mariette Kanguembega. Nous avons pu apporter à Alizetta un appui en vivres (riz, maïs, haricots...) et avons prévenu les services de l'État, qui l'ont aussi aidée à nourrir sa famille. Mais nous l'avons surtout accompagnée pour qu'elle lance un élevage de moutons. Nous lui avons donné son premier couple de chèvres, de l'alimentation animale, des abreuvoirs, des mangeoires... Des petits sont déjà nés et, à terme, la famille sera autonome. »*

Une étape essentielle pour que les enfants ne soient pas contraints de travailler est qu'ils reprennent le chemin de l'école. C'est dans ce même objectif que SOS Villages d'Enfants Burkina Faso paye les frais de scolarité et les fournitures scolaires de près de 200 d'entre eux. *« J'ai retrouvé ma fierté, lance Germaine, 15 ans. Je risquais de ne pas passer mon BEPC et je voyais mes camarades poursuivre leurs études sans moi... J'ai été grandement soulagée et cela m'a beaucoup encouragée à bien travailler en classe. »* Germaine est la fille de Tassebedo. Épouse d'un mari non voyant et maman de deux enfants qui avaient été renvoyés de l'école pour défaut de paiement, Tassebedo est, elle aussi, épaulée dans le cadre d'ARPEJ. SOS Villages d'Enfants lui a fourni une charrette, une table d'exposition, des bâches d'étalage et 250 kg de maïs. Grâce à ce petit équipement, la maman vit désormais de la vente de farine et de couscous de maïs. Sans ce soutien, ses enfants seraient dehors, à travailler. Mariette et Bouzoue le disent d'une même voix : *« Si les enfants sont vus comme des sources de revenus pour la famille, ce n'est pas que les parents n'ont pas conscience de leurs droits, c'est qu'ils pensent n'avoir pas d'autre choix. »*



© DR

LE PARTAGE : UN OUTIL POUR DÉFENDRE LES DROITS

Tout comme au Burkina Faso, le village d'enfants de Mopti, au Mali, doit faire face à des risques sécuritaires liés aux attaques djihadistes. « Situé au centre du Mali, notre village est au cœur des zones de tension, explique Badou B. Touré, éducateur chargé des activités socioéducatives de ce village d'enfants. Nous devons empêcher les intrusions dans notre enceinte, mais aussi faire en sorte que les enfants ressentent le moins possible ces menaces. Et, en restant le plus souvent possible à leurs côtés, nos mères SOS jouent un rôle crucial. »

Le village est clos et la direction a recruté des gardiens supplémentaires pour contrôler les allées et venues. Contrôler, mais ne pas interdire. « Notre village reste ouvert aux communautés des alentours, poursuit l'éducateur. Nous avons de l'eau que nous partageons. De même, notre infirmerie est ouverte à tous, comme nos installations sportives, nos espaces de jeux, notre salle de fête... Nous mettons à disposition nos infrastructures pour que les enfants soient intégrés à la communauté. Mais, dans le même temps, nous devons nous protéger des mauvaises intentions. » Malgré ce contexte tendu, les équipes gardent comme fil rouge de leur

travail les droits des enfants. Les villages comptent tous un coordinateur chargé de la politique de sauvegarde de l'enfant, « et, précise l'éducateur, chaque semaine, les membres de l'équipe de notre village se réunissent pour voir s'il y a eu des entorses aux droits des enfants chez nous, mais aussi dehors. Car nous œuvrons pour que ces principes infusent hors de nos murs. Par exemple, si nous apprenons qu'un commerçant chez qui nous achetons du pain est violent avec les enfants, nous allons discuter avec lui, mais s'il ne change pas d'attitude, nous cessons d'en faire notre fournisseur. »

Badou B. Touré insiste aussi sur l'attention des équipes à écouter et à tenir compte de la parole des enfants. « Chaque année, illustre-t-il, nous participons à une compétition de foot entre communautés. Les matchs se jouent traditionnellement chez nous parce que nous avons les meilleures installations. Mais, cette année, nos jeunes nous ont demandé que certains matchs soient joués hors du village SOS. C'était pour eux une façon de ne pas passer pour des joueurs avantagés. Nous n'y avons pas pensé et les avons écoutés, bien qu'organiser des déplacements soit beaucoup plus compliqué. Mais cela leur a porté bonheur, puisqu'ils ont remporté le trophée ! »

Mali - Initiation des enfants au tissage chez un artisan de la communauté

DONNER UN FUTUR À L'AVENIR

« Miayotse Tymarefo » est une locution malgache que l'on peut traduire par « aider les plus fragiles à sortir la tête hors de l'eau ». Elle a donné son nom au programme MITYMA, mis en place à Madagascar en 2022 avec l'appui de l'AFD. « *Les discriminations que subissent les enfants, les violences ou encore leur exploitation sont souvent liées à la vulnérabilité économique des familles* [ndlr : exacerbée par le changement climatique, notamment les sécheresses à répétition] », constate Michael Masimbola, l'un des responsables de la mise en œuvre du programme pour la région d'Androy. MITYMA s'appuie sur plusieurs leviers : accès à la santé, aide à la création d'activités économiques, formation des parents... S'y ajoute un gros travail visant à améliorer la perception des droits de l'enfant dans les cultures locales.



Les discriminations que subissent les enfants, ou encore leur exploitation, sont souvent liées à la vulnérabilité économique des familles.

« *Lorsqu'on manque d'eau, de nourriture, d'un toit... on ne pense pas spontanément à ces droits*, ajoute Michael Masimbola. *C'est pourquoi nous signons des conventions avec les représentants des communautés locales que nous formons à ces questions. Les communautés s'engagent alors à mieux détecter les cas de violence, à tout faire pour les éradiquer, à éviter les mariages précoces, à écouter les enfants... Nous sensibilisons les notables, les responsables religieux, des élus locaux... bref, tous celles et ceux qui sont écoutés par la population. Cela constitue, au final, ce que nous nommons une "protection communautaire", grâce à laquelle les droits des enfants deviennent peu à peu des normes communautaires.* »

À Haïti aussi, les équipes de SOS Villages d'Enfants s'appuient sur les communautés locales pour faire face aux nombreuses crises, notamment environnementales, que connaît ce pays. Cette petite république est si régulièrement secouée par des tremblements

de terre que SOS Villages d'Enfants a même mis en place des formations aux gestes de sécurité à adopter lors des secousses. L'association répond évidemment présente pour mettre à l'abri les familles privées de logement, de nourriture ou de soins après les séismes.

Face à une profonde et violente crise socio-économique, ainsi qu'à l'insécurité liée aux gangs, les équipes locales savent mieux que personne combien la défense des droits des enfants passe par l'attention portée aux parents. Également en lien avec l'AFD, le programme DEPARE (Droits de l'enfant via une parentalité responsable) est mis en œuvre dans six quartiers de Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays, dans le but de renforcer les capacités économiques et éducatives des parents. « *Nous accueillons les enfants dans des centres de jour où ils peuvent jouer, apprendre, avoir deux repas chaque jour et, pendant ce temps-là, leurs parents peuvent se former à la cosmétique, l'électricité, la plomberie, la cuisine...* », explique Phara Olivier, la responsable Projets pour DEPARE. L'association se distingue aussi par ses actions en direction des pères, qu'elle sensibilise à l'éducation positive, non violente, et à la prévention des abandons. Recia Joseph a la charge de trois enfants, dont deux d'une amie ayant quitté le pays « *en raison de ses difficultés économiques* », déplore Phara. Son époux a participé à une formation sur « *la paternité active et consciente* ». « *Avant, je n'avais pas d'autre soutien de mon mari qu'un apport financier*, raconte la maman. *Mais, après ces formations, j'ai remarqué des changements chez lui. Un dimanche matin, à mon retour de l'église, il avait nettoyé toute la maison, ainsi que notre cour. Un autre jour, j'avais prévu de laver beaucoup de vêtements et, à mon réveil, j'ai trouvé une grande quantité d'eau qu'il était allé chercher pour moi* [ndlr : à Haïti, il n'est pas rare de parcourir plusieurs kilomètres pour accéder à un point d'eau]. *Et puis, maintenant, il fait étudier les enfants, ce qui n'était pas le cas avant.* »

Il faut y voir de l'espoir. L'avenir de ces pays en crise reposera demain sur les épaules de ces enfants, mieux éduqués, mieux soignés, mieux écoutés. ■

L'édito de Daniel Barroy PRÉSIDENT



© Philippe Bernard/SOS Villages d'Enfants

En cette année 2024, chaque jour qui passe voit les ambitions et les projets des enfants accueillis par SOS Villages d'Enfants se concrétiser un peu plus. À

mesure que ces rêves prennent forme, nous sommes témoins de l'influence transformatrice de l'éducation, de l'affection et du dévouement qui leur sont apportés par nos équipes en France et à travers le monde. Toutefois, les années et les mois récents ont été marqués par une intensification des crises, à l'échelle mondiale, mais aussi en Europe, impactant de manière dévastatrice le quotidien de nombreux enfants en situation de vulnérabilité.

C'est dans ces moments difficiles que votre engagement envers SOS Villages d'Enfants se révèle crucial. Grâce à votre fidélité, notre association apporte des réponses durables dans de nombreuses régions à travers le monde. Cette présence dans le temps long nous permet d'intervenir sur les conséquences des crises, quelle qu'en soit la nature. Dans le dossier de ce nouveau numéro de Villages de Joie, nous vous présentons nos actions sur le terrain, qui sont fortement liées à nos combats. En effet, que la crise soit déclenchée par un conflit armé, un déplacement de population, une catastrophe naturelle ou un risque climatique, nous insistons sur le fait que le besoin d'agir rapidement doit aller de pair avec le respect indéfectible des droits de l'enfant.

Au fil de ce numéro, nous vous invitons également à découvrir l'influence concrète de votre soutien sur la trajectoire éducative des enfants et des jeunes que nous accompagnons. Chaque livre ouvert, chaque crayon taillé, chaque diplôme obtenu, chaque sourire illuminant un visage d'enfant est une victoire remportée ensemble, grâce à votre engagement continu.

Je vous souhaite une très belle année.

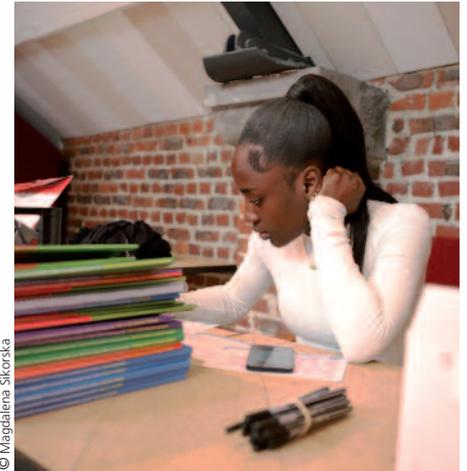
LES MÊMES CHANCES QUE LES AUTRES POUR ÉTUDIER

Grâce au soutien de ses donateurs, SOS Villages d'Enfants aide les jeunes majeurs qui sortent des villages à poursuivre leurs études.

SOS Villages d'Enfants porte une grande attention à la scolarité des enfants qu'elle accueille. Déterminée à tout mettre en œuvre pour favoriser leur réussite, l'association a développé des programmes au long cours comme Pygmalion, qui met la scolarité au cœur de l'intervention éducative dans le cadre du placement. Cette ambition se concrétise tout au long de l'accueil afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir au mieux dans les apprentissages, et se poursuit lorsqu'ils quittent le village. « Sur la soixantaine de jeunes majeurs qui, chaque année, débutent leur vie d'adulte, nombreux sont ceux qui visent ou ont déjà entamé un cursus au moins bac +2 », souligne Clarisse Dachy, coordinatrice de la politique Jeunes Majeurs chez SOS Villages d'Enfants. Faisant leurs premiers pas vers l'indépendance et l'autonomie, ils font face à bien plus de contraintes que les étudiants ayant la possibilité de continuer à vivre chez leurs parents. SOS Villages d'Enfants fait en sorte d'alléger celles-ci, particulièrement pour ceux qui ont été radiés et n'ont plus accès aux bourses du Crous, ou n'ont pas obtenu de contrat Jeune Majeur¹.

« Nous pouvons prendre en charge leurs frais de scolarité, notamment ceux demandés par les écoles privées lorsque le jeune n'a pas la possibilité de suivre son cursus dans le secteur public, explique Clarisse Dachy. Nous finançons aussi des classes prépa, de plus en plus indispensables pour réussir certaines études, par exemple en droit ou en médecine. » En 2023, six jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

Mais, parfois, même sans frais de scolarité élevés, certains jeunes peinent à s'en sortir. SOS Villages d'Enfants peut alors prendre à sa charge des coûts supplémentaires afin de leur permettre de poursuivre leurs études dans des conditions favorables. Le financement



© Magdalena Sikorska

des frais de cantine et des restaurants universitaires fait partie des options de soutien qui peuvent être fournies. L'association peut aussi contribuer, à hauteur de 800 euros, à l'achat d'un ordinateur, une participation étant demandée à l'étudiant. En 2023, six jeunes ont pu profiter de ce coup de pouce. Une fois leurs études terminées, l'accompagnement de SOS Villages d'Enfants permet également de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. « Nous pouvons payer le permis des diplômés qui ont besoin de mobilité pour trouver un emploi », ajoute la coordinatrice. Et pour ceux en quête d'un tout premier poste, l'association peut leur apporter une aide financière pendant les premiers mois, en couvrant leurs charges.

« Grâce à toutes ces mesures, les jeunes qui souhaitent faire de longues études n'en sont pas empêchés. Et, comme dans une famille lambda, ils ont le droit d'expérimenter, de changer d'orientation, de projet professionnel... Nous leur donnons les mêmes chances que les autres. » ■

¹ Une aide financière parfois octroyée par les conseils départementaux aux 18-21 ans.

« DE L'ATTENTION, DE LA BIENVEILLANCE, DE L'HUMANITÉ »

Orphelin à 13 ans, Nathan a trouvé au village d'enfants SOS le cocon qui lui a permis de s'épanouir.

« **C**'était un soir de l'été 2019 », se souvient Nathan. Ses petites sœurs, qui n'avaient pas encore 9 ans, et lui, leur grand frère de presque 14 ans, étaient arrivés peu de temps avant au village d'enfants SOS. « Mes sœurs avaient un gros coup de blues, raconte le jeune homme. La directrice du village l'avait appris. Elle avait sonné chez nous et nous avait invités à la rejoindre. »

Un peu étonnés, les enfants avaient alors embarqué à ses côtés pour quelques petits kilomètres en voiture. La directrice avait garé son véhicule à l'orée d'un champ. « Nous sommes sortis et avons regardé les étoiles briller... tout simplement, poursuit Nathan. Nous avons discuté, bien sûr, mais c'est surtout la magie du moment que j'ai gardée en tête. Bien plus que ce que je pourrais raconter de mon quotidien, c'est, pour moi, ce qui caractérise le mieux SOS Villages d'Enfants. Les éducatrices familiales (nos mères SOS), les encadrants, la psychologue... tous ces gens-là font, bien entendu, leur travail, leur métier. Mais ils ne font pas que ça. Ils sont vraiment là pour nous. Ils créent des liens sincères, remplis d'attention, de bienveillance, d'humanité. »

« VOILÀ, ICI, C'EST CHEZ VOUS »

Nathan et ses sœurs se sont retrouvés orphelins après le décès de leurs parents, disparus tous deux d'un cancer à quelques années d'intervalle. Les enfants ont d'abord vécu en famille d'accueil, auprès d'une personne « très nocive », précise Nathan, avant de partir rejoindre



un foyer stable et protecteur chez SOS Villages d'Enfants. « On nous a dit : "Voilà, ici, c'est chez vous. Voici vos chambres." Pour mes sœurs et moi, c'était un vrai soulagement. » Nathan assure que tous les trois ont très bien vécu cette arrivée dans un cadre de vie tout neuf, puisque le village venait d'ouvrir ses portes. Il reconnaît cependant qu'il était alors un enfant très renfermé sur lui-même. Marqué par la perte de ses parents, il avait beaucoup manqué l'école les deux années précédentes. Ayant peu de relations sociales ou amicales, il se réfugiait dans ses jeux vidéo. Les trois enfants ont toujours gardé des liens affectifs avec les membres de leur famille et ce n'est pas tant l'affection qui manquait à Nathan. « À cette époque-là, j'avais surtout besoin d'écoute, de repères, de quelqu'un qui soit le plus présent possible pour moi et joignable

quand il s'absentait. J'ai eu tout cela au village. » Ils l'ont trouvé auprès de Jeanne*, leur mère SOS.

Âgé aujourd'hui de 18 ans, Nathan est un jeune homme d'une grande maturité. Étudiant en prépa littéraire à Bordeaux, il ne sait pas encore avec certitude vers quelle profession il se dirigera. « Enseignant, chercheur, journaliste... ? J'aime apprendre, et faire une prépa me laisse le temps de peaufiner mon orientation. » Ainsi, malgré les mois d'école

manqués, Nathan a vite rattrapé son retard et sa scolarité a été facile. « Dès la fin de la troisième et pendant toutes mes années "lycée", j'adorais aller en cours et je me suis fait des amis incroyables. » Fils de professeurs, dans une famille où tout le monde a fait de longues études, il dit « baigner dans cet univers-là » depuis toujours. Jeanne, elle-même ancienne enseignante, l'a encouragé dans la voie des études supérieures. « J'ai beaucoup de plaisir à échanger avec elle sur des sujets d'actualité, de confronter nos points de vue... pas toujours similaires, précise-t-il avec le sourire. Je lui dois une part de



J'avais surtout besoin d'écoute, de repères, de quelqu'un qui soit le plus présent possible pour moi et joignable quand il s'absentait. J'ai eu tout cela au village.

ma curiosité, mais elle m'a surtout poussé à être moi-même, sans chercher la validation de mes choix dans le regard des autres. »

FAIRE FAMILLE

Nathan a désormais son propre appartement étudiant, mais a gardé sa chambre au village, où il passe des week-ends et ses vacances. « Je m'y sens plus chez moi que dans mon logement du Crous. » Ses liens avec le village SOS restent forts. D'ailleurs, pendant les congés d'octobre dernier se déroulait le VESOS CIDE (voir l'Actu page 2), une journée d'activités et de compétitions sportives organisée chaque année au sein des villages SOS afin de célébrer la journée internationale des droits de l'enfant. Nathan y a pris part, non plus comme participant cette fois, mais en tant qu'encadrant. « C'était une sorte de jeu de piste qui amenait les enfants d'une activité à une autre. J'étais chargé de l'atelier "danse" où nous leur proposons de s'essayer au Madison. Cela a été un super moment. »

S'il n'a jamais vu sa mère SOS comme une maman de « substitution », il la considère néanmoins comme quelqu'un de sa famille. « Je connais son ex-mari, certains de ses enfants, elle m'a invité chez elle, une maison en ville dont elle m'a déjà laissé les clefs lorsque j'ai eu besoin d'un endroit où me poser avec des amis. Et depuis que j'ai le permis, Jeanne me prête parfois sa voiture... » Nathan n'exclut pas d'avoir un jour des enfants et sait que cela serait une joie pour Jeanne. « Elle deviendrait alors une sorte de grand-mère de cœur. Je crois qu'elle serait fière », prédit le jeune homme. ■

*Par souci de confidentialité, certains prénoms ont été changés

INFOS PARTENAIRES

SCHMIDT : 15 ANS DE MOBILISATION AUPRÈS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS



En 2024, SOS Villages d'Enfants et Schmidt fêtent les 15 ans de leur partenariat. Depuis 2009, le spécialiste de l'aménagement sur mesure de toutes les pièces de la mai-

son s'engage pour l'épanouissement des enfants accueillis au sein des villages de l'association. La marque Schmidt est ainsi l'un de nos plus fidèles mécènes. Le réseau Schmidt est également pleinement mobilisé dans ce partenariat avec près de 350 magasins solidaires. Pour chaque cuisine achetée, les enseignes participantes reversent un don pour soutenir le programme Pygmalion de SOS Villages d'Enfants, mis en place pour favoriser la réussite scolaire de nos jeunes bénéficiaires.

LES MAGASINS ACTION PARRAINENT LES VILLAGES D'ENFANTS SOS



Action, chaîne de magasins smart discount, est engagée depuis six ans aux côtés de SOS Villages d'Enfants à l'international. En France, chaque magasin du groupe

parraine ainsi un village d'enfants SOS au Vietnam et au Laos. Ce soutien financier contribue de manière essentielle au quotidien de sept villages : eau potable, budget alimentaire, accès à la scolarité ou à la santé... Grâce à ce partenariat, les magasins contribuent à rendre la vie plus belle pour près de 700 enfants et jeunes.

WIPRO S'ENGAGE POUR L'INSERTION DES JEUNES MAJEURS



Depuis 2023, Wipro Limited, entreprise mondiale de premier plan dans le domaine des technologies de l'information, est partenaire de SOS Villages

d'Enfants. L'entreprise, qui fait de l'engagement social et civique une priorité absolue, a choisi de soutenir les programmes et les dispositifs de l'association liés à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes majeurs. Les collaborateurs du groupe sont pleinement engagés dans ce partenariat et aux côtés des jeunes pour les accompagner vers l'emploi. Ils participent ainsi à des activités très concrètes : programme de mentorat, journée portes ouvertes, organisation d'ateliers CV...



© François Pugnet

L'invitée d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

DE L'ABANDON AU DON

Abandonnée à la naissance, Muriel connaît l'importance d'avoir des racines et des liens.

C'est peu après le décès de sa mère adoptive que Muriel, 62 ans, décide avec son mari de léguer leur capital à SOS Villages d'Enfants. « Je suis née sous X, explique-t-elle. Après une première adoption qui a été un échec, j'ai été accueillie par un couple de Deauville ; j'avais 18 mois. » De son enfance normande, Muriel garde un souvenir mitigé. Métisse, née d'une mère bretonne et d'un géniteur inconnu, elle a beaucoup souffert du racisme. En grandissant, elle a vécu une relation compliquée avec sa sœur adoptive, accueillie à la maison peu après elle. « Celle-ci avait les cheveux noirs de ma mère, le visage allongé de mon père et passait pour leur fille légitime », raconte Muriel. Elle avait aussi plus de facilités scolaires. Or, leurs parents étaient des enseignants très exigeants, issus d'une famille où les grandes études étaient la règle. « Je redoublais d'efforts. Je faisais tout pour mériter ma famille. J'avais une peur bleue de me retrouver à la rue ! »

Très tôt, lorsque Muriel se pose beaucoup de questions sur ses parents biologiques, sa mère adoptive lui conseille de regarder l'avenir plutôt que le passé. Ayant toujours été à l'aise avec les petits, Muriel choisit d'embrasser une carrière d'éducatrice de jeunes enfants. Quelques années plus tard, alors qu'elle souffre de dépression, notre donatrice sent qu'elle a besoin d'un changement dans sa vie. Son métier lui ayant permis de découvrir SOS Villages d'Enfants, elle envisage de

devenir mère SOS. « Ce changement espéré, ce fut finalement la rencontre avec mon mari, sourit-elle. C'est aussi grâce à lui que j'ai retrouvé des membres de ma famille de sang : des neveux, une tante, des cousins et même un demi-frère. Je les vois peu, mais savoir qu'ils existent m'a apaisée et ancrée. »

Bien que longtemps investie auprès d'associations environnementales, choisir SOS Villages d'Enfants comme légataire a été une évidence pour Muriel. « C'est une association sérieuse, active depuis de nombreuses années, et sa mission de ne pas séparer les fratries me touche énormément. N'ayant pas eu d'enfant, c'est aussi une manière de continuer à exister au-delà de mon passage sur terre. »

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
Diplômée notaire,
Responsable
Legs et relations
philanthropiques.



Tél. : 01 55 07 25 42
Legsetdonations@sosve.org
8 villa du Parc de Montsouris – 75 014 PARIS

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

F7E1LG

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.